

Évolution des choix disciplinaires des étudiant.e.s des hautes écoles universitaires suisses

Elisabetta Pagnossin

Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique, Neuchâtel, Suisse

Introduction

En matière de formation tertiaire, la Suisse est en train de rattraper son retard par rapport aux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : en l'espace de dix ans, le taux des diplômés des hautes écoles a plus que doublé pour atteindre 27 %, mais il reste au-dessous de la moyenne de l'OCDE (36%)¹. Aujourd'hui, un quart de la population suisse en âge de détenir un premier diplôme d'une haute école est titulaire d'un titre universitaire². La proportion relativement faible des diplômé.e.s universitaires dans ce pays s'explique entre autres par les caractéristiques du système éducatif. Mentionnons par exemple l'existence de filières entraînant une sélection précoce des élèves dès l'école obligatoire, ou le taux important de jeunes qui entrent en formation professionnelle dès le degré post-obligatoire.

D'importantes réformes du paysage éducatif suisse sont en cours ou déjà achevées : elles touchent tous les niveaux et tous les types de formation, y compris le tertiaire, avec la réforme des hautes écoles et la récente mise en place des hautes écoles spécialisées (HES).

Cette étude se focalise plus particulièrement sur l'évolution de la présence féminine dans les différentes branches des hautes écoles universi-

1. OCDE (2007), Office fédéral de la statistique (2007). Pour une description détaillée du système éducatif suisse, cf. par exemple, www.educa.ch/dyn/73034.asp ou bien www.cdip.ch/f/BildungswesenCH.

2. Le niveau CITE 5A, c'est-à-dire de licence-diplôme, d'un diplôme d'une haute école spécialisée, ou d'un bachelor.

taires. Grâce aux données collectées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis plus de 25 ans, il est possible d'identifier les choix des jeunes suisses en matière de formation universitaire et de suivre leur évolution. Les données disponibles ne permettent malheureusement pas une analyse par cohortes, mais seulement des instantanés à de moments précis du cursus universitaire.

Cette problématique est étudiée sous différents angles et en plusieurs étapes.

Une première analyse porte sur la différence entre les choix opérés par les jeunes, garçons et filles, lors de l'immatriculation dans un cursus de niveau licence/diplôme et bachelor. La répartition des entrant.e.s dans les différentes branches est observée d'une part sous l'angle du choix des filles, comparé à celui des garçons et d'autre part sous l'angle de la répartition des effectifs de chaque sexe entre les branches d'étude. Suivent une comparaison parallèle tenant compte de la distribution des entrant.e.s, et une brève présentation de l'évolution dans le temps de la proportion de filles parmi les étudiants des diverses branches d'étude.

Au fil du temps un certain nombre de jeunes abandonnent leurs études, c'est pourquoi il est intéressant de relever également la présence féminine au moment des examens finaux en vue de l'obtention du diplôme de fin de formation. Enfin, dans la dernière partie nous analysons l'évolution, dans le temps et par branche d'études, de l'obtention du doctorat par les filles et par les garçons.

1 Les immatriculations féminines dans les hautes écoles universitaires

L'analyse de la population relativement nombreuse des jeunes qui commencent une formation universitaire permet de définir les « premiers choix », qui indiquent les premières représentations du domaine professionnel souhaité.

Sans doute des sélections successives entre les domaines de formations ont-elles déjà été opérées tout au long de la scolarité obligatoire et post obligatoire. Néanmoins le domaine de formation universitaire choisi reste pour une partie des jeunes presque une décision « spontanée », de l'ordre du désir, avant de se frotter à la réalité qui amènera une partie d'entre eux à

changer de domaine d'études ou même à abandonner une formation supérieure (Diem & Meyer, 1999). D'où l'intérêt particulier de ce regard.

1.1 Analyse par branche d'études

Examinons d'abord l'évolution de la présence des filles et des garçons dans chaque branche d'étude.

On voit clairement qu'au fil des années, les femmes s'engagent de plus en plus dans des études universitaires. Au début de l'année académique 1980-1981 la part de femmes entrées dans une haute école universitaire suisse s'élevait à 38.7% de l'effectif total. Vingt ans après, autant de filles que de garçons entreprenaient des études universitaires, et actuellement elles sont même majoritaires, puisqu'elles représentent 52.1% du total des étudiants entrants.

Dans les années 1980, les filles étaient majoritaires seulement dans les sciences humaines et sociales et dans les formations interdisciplinaires. Sans surprise, très peu de femmes entreprenaient des études en sciences techniques, en sciences exactes et naturelles ainsi qu'en sciences économiques. Elles représentaient le tiers des nouveaux inscrits en droit et les deux cinquièmes en médecine et en pharmacie.

Un quart de siècle plus tard, les femmes sont devenues majoritaires dans des branches autrefois masculines comme le droit et les formations médicales, où elles atteignent désormais respectivement 60% et 64.9% des nouveaux inscrits.

Sciences techniques, sciences exactes et naturelles, sciences économiques restent encore aujourd'hui des bastions masculins, même si, avec le temps, les différences d'effectifs entre filles et garçons ont considérablement diminué (Merz & al., 2003).

Des données plus détaillées concernant les sous-catégories des branches d'études révèlent la tendance à une hausse constante de la présence féminine dans tous les domaines, avec quelques rares exceptions. Remarquons, par exemple, l'amorce d'une baisse en pharmacie, domaine traditionnellement très fortement féminisé, et qui le reste encore. Il en va de même dans les études de génie civil ou de microtechnique, aux effectifs relativement faibles, où l'on enregistre une légère diminution de la proportion de femmes.

Tableau 1. — Pourcentage de filles parmi les entrants dans chaque branche d'études (en %)

	1980-81	1990-91	2000-01	2006-07
1. Sciences humaines et sociales	58.2	65.6	67.2	70.1
1.1 Théologie	28.4	36.7	44.9	53.7
1.2 Langues et littérature	67.3	72.2	75.9	74.4
1.3 Sciences historiques et culture	50.0	56.2	56.4	59.8
1.4 Sciences sociales	63.5	68.5	68.2	73.5
1.5 Sc. humaines et soc. pluridisciplinaires/autres	54.2	67.4	71.8	66.2
2. Sciences économiques	20.8	29.0	31.0	33.8
3. Droit	35.1	47.1	56.6	60.0
4. Sciences exactes et naturelles	25.0	29.0	35.8	38.6
4.1 Sciences exactes	13.6	14.9	18.9	19.5
4.2 Sciences naturelles	33.9	39.2	50.4	50.0
4.3 Sc. exactes et naturelles pluridisciplinaires/autres	19.9	33.8	45.8	39.4
5. Médecine et pharmacie	40.8	53.9	64.5	64.9
5.1 Médecine humaine	36.7	47.6	59.9	61.8
5.2 Médecine dentaire	25.0	39.2	53.2	54.5
5.3 Médecine vétérinaire	44.4	69.0	77.2	83.3
5.4 Pharmacie	68.6	83.8	87.1	73.3
5.5 Médecine et pharmacie pluridisciplinaires/autre	0.0	0.0	88.2	77.8
6. Sciences techniques	11.0	18.5	22.7	26.3
6.1 Sc. de la construction-mesuration	19.9	26.5	40.2	37.1
6.2 Génies mécanique et électrique	3.0	3.3	8.7	10.6
6.3 Agriculture et sylviculture	13.2	40.7	42.9	64.6
6.4 Sc. techniques pluridisciplinaires/autres	16.7	28.9	42.1	40.0
7. Interdisciplinaire — autre	52.4	46.7	41.4	53.2
Total	38.7	44.8	49.6	52.1

Analysons maintenant de manière plus détaillée l'évolution dans chaque groupe disciplinaire.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, où les filles sont traditionnellement majoritaires, la hausse se poursuit et elles atteignent 70.1 % des effectifs en 2006-2007. Une analyse plus fine par rapport aux disciplines regroupées dans cette catégorie montre qu'un renversement de tendance s'est opéré en théologie : avec une augmentation d'environ 25 points en un quart de siècle la proportion des femmes qui s'inscrivent dans ces facultés est devenue majoritaire, particulièrement dans les études de théologie protestante (56.6 %), alors que les études de théologie catholique-romaine sont toujours suivies majoritairement par des garçons (56. %).

Dans tous les autres sous-groupes disciplinaires, déjà relativement féminisés, la proportion des filles progresse continuellement. Les domaines des langues et de la littérature sont désormais fréquentés par trois quarts de filles (74.4 %), avec des variations mineures selon les familles linguistiques. La présence féminine toujours plus marquée dans le domaine des langues européennes classiques (48.9 % en 1980-81 et 66.7 % en 2006-2007), a abouti à un renversement de majorité. Si dans les années 1980 autant de filles que de garçons suivaient des études en sciences historiques et cultures, les étudiantes sont devenues majoritaires dans les années 1990, et la progression se poursuit, bien qu'à un rythme faible. À l'intérieur de ce groupe de disciplines, l'archéologie, l'histoire de l'art et l'ethnologie se confirment avec le temps comme des centres d'intérêt majoritairement féminins. La philosophie et l'histoire restent des domaines plus masculins. En revanche, les cours de musicologie sont désormais suivis de manière plus importante par des filles, alors que dans les années 1980 la répartition entre garçons et filles y était encore assez égalitaire.

Un renversement de majorité s'est produit dans le domaine du droit. Choisi à trois quarts par des garçons en 1980, le droit est désormais suivi à 60 % par des filles avec une augmentation massive des inscriptions de l'ordre de 25 points.

En revanche, les études en sciences économiques restent des domaines masculins, bien que, là aussi, la proportion des femmes ait légèrement augmenté depuis les années 1980 (+ 13 points).

Une progression féminine similaire (+ 13 points) s'est produite en sciences exactes et naturelles, mais cette catégorie présente des différences marquées selon les sous-groupes pris en considération.

Une analyse plus fine des regroupements disciplinaires en sciences exactes montre une légère croissance de la présence féminine en mathématiques et en physique, et une légère baisse en informatique, domaine qui semble échapper de plus en plus à l'intérêt des filles. En effet, les inscriptions féminines pour des études d'informatique, après des débuts prometteurs (bien que le nombre d'entrées soit toujours resté relativement bas), n'atteignent maintenant qu'environ 10 %, avec de légères variations selon les années académiques.

Dans les sciences naturelles, les filles sont actuellement majoritaires en biologie : alors qu'elles représentaient 43.3% des inscriptions en 1980, elles sont désormais 59.9%. Depuis 1980-81, une progression féminine importante est enregistrée dans les sciences de la terre (23 points) ainsi qu'en chimie (20 points) et, dans une moindre mesure, en géographie (17 points).

Les filles sont aujourd'hui nettement plus nombreuses que les garçons dans les facultés de médecine et de pharmacie, ainsi que dans toutes les branches médicales prises séparément. Le tournant se situe dans les années 1990, avec une augmentation frappante des effectifs féminins. Dans les années 2000 elles sont devenues majoritaires aussi en médecine dentaire, et, depuis lors, cette prédominance se confirme. La même tendance se retrouve en médecine humaine, études actuellement suivie aux deux tiers par des filles.

Les quatre cinquièmes des inscriptions en médecine vétérinaire sont le fait de filles, leur arrivée massive, dès les années 1990, s'est faite un peu plus tôt qu'en médecine humaine et dentaire. L'écrasante présence féminine en pharmacie enregistre un léger fléchissement depuis le début des années 1990, tout en restant à un niveau très élevé.

Seulement un quart de femmes figurent parmi les nouvelles inscriptions en sciences techniques, malgré une augmentation moyenne importante (+ 17 points depuis 1980-1981), particulièrement marquée dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture (branches à effectifs relativement faibles) mais moindre dans les formations en génie mécanique et électrique.

Dans le cadre du regroupement des sciences de la construction et de la mesure, on remarque une progression marquée des filles en architecture et en aménagement du territoire (de 29.5 % en 1980-1981 à 46.5 % en 2006-2007). En revanche, dans la catégorie du génie mécanique et électrique on

note une présence féminine en nette diminution dans le domaine de la microtechnique, passant de 12 % à 5 % en un quart de siècle.

1.2 Choix féminins et choix masculins

Le choix du domaine d'études des nouveaux immatriculés peut être étudié aussi sous l'angle des différences à l'intérieur des deux groupes dans le temps.

Y a-t-il évolution du choix des études par les filles et les garçons dans le temps ?

Y a-t-il toujours des préférences stéréotypées chez les filles et les garçons qui entrent dans le cursus universitaire ?

Tableau 2. — Évolution des nouvelles immatriculations selon le sexe (en %)

	filles		garçons	
	1980-81	2006-07	1980-81	2006-07
1. Sciences humaines et sociales	55.6	43.5	25.3	20.2
2. Sciences économiques	5.9	10.3	14.2	22.0
3. Droit	10.1	14.3	11.7	10.4
4. Sciences exactes et naturelles	9.1	11.6	17.3	20.0
5. Médecine et pharmacie	14.9	11.2	13.7	6.6
6. Sciences techniques	3.3	5.8	17.1	17.8
7. Interdisciplinaire — autres	1.0	3.2	0.6	3.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

En 1980-81, plus de la moitié des nouvelles entrées féminines à l'université était enregistrée en sciences humaines et sociales (55.6 %). Les 44.4 % restants se répartissaient, dans l'ordre, entre les études de médecine et pharmacie, de droit et de sciences exactes et naturelles.

La même année académique, si un quart des garçons entraient en sciences humaines et sociales, ils se répartissaient ensuite de manière assez égale entre les autres formations.

Au début de l'année académique 2006-2007, les choix des filles suivent le même schéma que vingt-cinq ans auparavant, mais les pourcentages se répartissent de manière différente.

La baisse relative des inscriptions en sciences humaines et sociales se produit aussi bien chez les filles, que chez les garçons. Les sciences économiques enregistrent une légère hausse des inscriptions, aussi bien féminines que masculines, de même que, dans une moindre mesure, les sciences exactes et naturelles. En médecine et pharmacie, on remarque une baisse des inscriptions, plus forte chez les garçons que chez les filles. Ces dernières entrent un peu plus nombreuses en droit, où la proportion des garçons reste relativement stable à l'immatriculation.

Si l'on examine plus en détail les différentes catégories, on constate que dans les « sciences humaines et sociales », l'augmentation des entrées est plus forte en sciences sociales aussi bien pour les filles que pour les garçons. La catégorie des sciences humaines et sociales « pluridisciplinaires/ autres » enregistre aussi une légère augmentation, très probablement en raison d'une offre accrue de ce type de formation au fil des années. À l'opposé, une baisse relative des immatriculations est particulièrement sensible en langues et littérature ainsi qu'en théologie.

Si la proportion du choix féminin dans le domaine des sciences exactes ne subit pas de variation en un quart de siècle, une augmentation assez importante est sensible en sciences naturelles, alors qu'une légère hausse se produit en chimie et en géographie et une légère baisse en biologie et en sciences de la terre. En revanche, le choix masculin augmente en sciences exactes, mais reste relativement stable en sciences naturelles.

La part des inscriptions dans les formations médicales diminue aussi bien chez les filles que chez les garçons. Dans le regroupement disciplinaire « médecine et pharmacie », la diminution du choix par les filles de la pharmacie est compensée par une augmentation dans les autres disciplines médicales ; alors que le choix des garçons se réduit légèrement en médecine vétérinaire et dentaire, pour augmenter dans les autres disciplines, y compris en pharmacie.

Dans le cadre des sciences techniques, les préférences des deux groupes augmentent pour les sciences de la construction et de la mensuration, ainsi que pour les études de génie mécanique et électrique. Les domaines de l'agriculture et de la sylviculture enregistrent une certaine baisse des

nouvelles inscriptions, et leurs effectifs sont toujours relativement restreints.

2 Évolution de la proportion d'étudiantes par branches d'études

Analysons à présent la proportion de filles par rapport à l'ensemble des étudiants, en comptabilisant tous les inscrits à n'importe quelle étape du cursus universitaire.

Tableau 3. — Évolution du pourcentage de filles par branches d'études (en %)

	1990-91	2000-01	2006-07
1. Sciences humaines et sociales	58.1	62.5	64.2
2. Sciences économiques	23.3	27.5	30.6
3. Droit	40.1	47.5	53.4
4. Sciences exactes et naturelles	24.8	31.7	35.7
5. Médecine et pharmacie	45.8	54.9	61.1
6. Sciences techniques	16.0	22.1	25.6
7. Interdisciplinaire — autres	35.4	40.2	47.7
Total	38.8	45.6	49.3

Grâce aux données disponibles, il est possible d'analyser l'évolution de la proportion de filles dans les grandes catégories d'études : en plus de quinze ans l'augmentation totale des filles représente 10.5 points. Désormais elles atteignent presque la parité.

La proportion de filles a augmenté plus particulièrement en médecine et pharmacie (+ 15.3 points), en droit (+ 13.3 points) ainsi que dans des formations interdisciplinaires (+ 12.3 points). Suivent les sciences exactes et naturelles (+ 10.9 points), et les sciences techniques (+ 9.6 points). Évidemment, cette analyse n'est pas en mesure de prendre en considération la différence de durée entre ces formations et ne pondère pas les effectifs en conséquence.

Tableau 4. — Pourcentage de filles entrantes aux niveaux licence/diplôme et bachelor selon les branches d'études (en %)

	1990-91	2000-01	2006-07
1. Sciences humaines et sociales	65.6	67.2	70.1
2. Sciences économiques	29.0	31.0	33.8
3. Droit	47.1	56.6	60.0
4. Sciences exactes et naturelles	29.0	35.8	38.6
5. Médecine et pharmacie	53.9	64.5	64.9
6. Sciences techniques	18.5	22.7	26.3
7. Interdisciplinaire — autres	46.7	41.4	53.2
Total	44.8	49.6	52.1

Une analyse parallèle des inscriptions aux cursus de niveau licence/diplôme et bachelor selon les années académiques permet de montrer les décalages entre les deux populations.

L'augmentation est constante dans toutes les branches, dans des mesures variables. Entre 1990-1991 et 2006-2007 l'augmentation relative est la plus importante en droit, puis en médecine et pharmacie et en sciences exactes et naturelles, l'augmentation la plus faible étant celle des inscriptions en sciences.

3 Analyse de l'évolution des effectifs au moment des examens finals

Penchons-nous maintenant sur la population estudiantine qui arrive au terme de ses études, en considérant la réussite à l'examen final.

Analysons d'abord la proportion de filles ayant obtenu un diplôme, par branche d'études. Nous examinerons ensuite la répartition par branche à l'intérieur de chacun des deux groupes.

En 2006-2007 les filles étaient plus que majoritaires (55.7%) à terminer les études et à obtenir un diplôme universitaire, alors qu'en 1997-1998 elles n'étaient encore que 40.8%.

Au fil des années, l'augmentation progressive du nombre de filles dans les hautes écoles universitaires n'est pas seulement sensible au début du cursus, mais également à la fin du parcours, lors des examens finals. En effet, elles sont de plus en plus nombreuses à terminer leur formation universitaire. On voit que le nombre des diplômes décernés aux filles est en nette augmentation dans toutes les branches, dans des mesures variables.

En l'espace d'une dizaine d'années, le nombre de filles ayant obtenu un diplôme de fin d'études a augmenté dans toutes les facultés, donc aussi bien dans des filières déjà très féminisées, comme par exemple les sciences humaines et sociales (avec une augmentation relative d'environ 7 points), que dans les sciences techniques (+ 12 points) ou dans les sciences exactes et naturelles (+ 9 points) où leur présence demeure minoritaire.

Par exemple, en « sciences humaines et sociales », plus de filles que de garçons terminent actuellement des études en théologie, alors que dix ans auparavant elles n'étaient qu'un peu plus du tiers, elles ont ainsi renversé la majorité. Dans les sciences historiques, dans les domaines de la philosophie (32.3 %), ainsi que de l'archéologie et de la préhistoire (56.9 %) la proportion de filles terminant le cursus est légèrement moindre qu'en 1997 (respectivement 41.9 % et 70.8 %). En revanche leur nombre progresse en histoire (de 42.3 % à 52.1 %), histoire de l'art (de 78.9 % à 87.7 %), musicologie (de 33.3 % à 63.6 %) et filmologie-théâtrologie (de 30 % à 62.5 %).

Dans toutes les disciplines des sciences sociales, la part des filles qui obtiennent un diplôme est plus que majoritaire et en progression par rapport à celle relevée en 1997. Si, malgré une augmentation, les filles n'obtiennent pas le tiers des diplômes octroyés en sciences économiques, le renversement de tendance est bien visible à nouveau en droit, où elles sont désormais une majorité à obtenir un titre.

La proportion des filles qui terminent des études en sciences exactes et naturelles augmente, par exemple en mathématiques elle passe de 24.5 % à 38.7 %. Elle augmente également en chimie et en biologie où plus de la moitié des titres décernés en 2006 l'ont été à des filles (passant de 18 % à 53.2 % en chimie et de 47.8 % à 54.5 % en biologie). Les formations médicales continuent de se féminiser : plus de filles que de garçons ont obtenu en 2006 un titre en pharmacie (78.7 %), en médecine vétérinaire (81.6 %) et en médecine humaine (58.8 %). Une tendance similaire est aussi observable dans les sciences techniques : un accroissement moyen des titres

Tableau 5. — Pourcentage de filles ayant réussi l'examen final, par
branche d'études (en %)

	1997-98	2006-07
1. Sciences humaines et sociales	62.0	69.6
1.1 Théologie	36.4	55.7
1.2 Langues et littérature	70.4	78.2
1.3 Sciences historiques et culture	52.9	60.3
1.4 Sciences sociales	65.8	69.6
1.5 Sc. humaines et soc. pluridisciplinaires/autres	-	83.7
2. Sciences économiques	23.5	29.6
3. Droit	47.6	54.7
4. Sciences exactes et naturelles	28.8	38.2
4.1 Sciences exactes	13.1	20.9
4.2 Sciences naturelles	38.8	48.0
4.3 Sc. exactes et naturelles pluridisciplinaires/autres	30.6	50.5
5. Médecine et pharmacie	50.9	61.9
5.1 Médecine humaine	44.1	58.8
5.2 Médecine dentaire	42.9	44.1
5.3 Médecine vétérinaire	60.2	81.6
5.4 Pharmacie	79.4	78.7
6. Sciences techniques	18.7	30.7
6.1 Sc. de la construction-mensuration	27.0	39.2
6.2 Génies mécanique et électrique	7.4	11.8
6.3 Agriculture et sylviculture	23.3	45.2
6.4 Sc. techniques pluridisciplinaires/autres	33.3	—
7. Interdisciplinaire — autres	—	42.4
Total	40.8	55.7

obtenus par les filles dans cette catégorie varie entre une très forte augmentation dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture et une variation bien plus faible dans le domaine des génies mécanique et électrique.

L'analyse comparative des deux groupes — garçons et filles — permet de pondérer les effets dus à l'évolution positive de la présence féminine dans les formations universitaires. L'analyse des branches dans lesquelles les filles ont obtenu un diplôme en 2006 révèle un accroissement par rapport à une dizaine d'années auparavant seulement en sciences humaines et sociales, avec, en conséquence, une légère baisse dans toutes les autres branches d'études, particulièrement marquée en sciences économiques, en droit, et en sciences exactes et naturelles.

Cette tendance se retrouve également dans l'analyse des titres obtenus par les garçons : on voit une augmentation des examens de fin d'études en sciences humaines et sociales, et une baisse dans les catégories générales des autres disciplines. La plus forte baisse relative dans le groupe des garçons est enregistrée dans le domaine des sciences techniques.

Au sein du regroupement des sciences humaines et sociales, la part relative des filles aux examens finals augmente seulement dans la catégorie spécifique des sciences sociales, toutes les autres disciplines de ce groupe voient la proportion décroître. La même tendance se dessine pour les garçons, avec une diminution très prononcée aux examens de théologie.

Dans le cadre des sciences exactes et naturelles, malgré une diminution globale des examens finals, une légère augmentation relative se produit pour les sciences exactes et notamment pour les examens en informatique passés par les filles (de 18 % à 28.9 %) ; l'inverse se produit pour la physique (de 30.6 % à 22.4 %). Cette tendance est valable aussi pour les garçons qui passent en informatique de 36.5 % à 47.9 %, et en physique de 39.7 % à 28.1 %.

En ce qui concerne les formations médicales, la part relative des examens finals est assez stable. Par rapport au groupe des filles, une baisse est enregistrée seulement en pharmacie, alors que pour les garçons elle se produit pour la médecine humaine et vétérinaire. Enfin, la proportion des examens finals dans la catégorie des sciences techniques diminue pour le groupe des filles mais moins que pour celui des garçons.

Tableau 6. — Évolution du taux d'examens finals réussis par branche et selon le sexe (en %)

	filles		garçons	
	1997	2006	1997	2006
1. Sciences humaines et sociales	41.6	57.5	17.6	31.6
1.1 Théologie	3.9	1.3	11.2	0.8
1.2 Langues et littérature	25.5	22.4	17.5	14.3
1.3 Sciences historiques et culture	18.6	17.0	27.1	25.6
1.4 Sciences sociales	52.0	56.4	44.1	56.4
1.5 Sc. humaines et soc. pluridisciplinaires/autres	—	2.8	—	1.3
2. Sciences économiques	9.6	5.7	21.6	17.1
3. Droit	15.3	10.2	11.6	10.6
4. Sciences exactes et naturelles	11.9	8.5	20.3	17.3
4.1 Sciences exactes	16.5	20.4	44.3	47.7
4.2 Sciences naturelles	74.1	65.1	47.1	43.5
4.3 Sc. exactes et naturelles pluridisc./autres	9.4	14.5	8.6	8.8
5. Médecine et pharmacie	15.4	13.1	10.2	10.1
5.1 Médecine humaine	59.2	60.5	77.8	69.0
5.2 Médecine dentaire	6.4	9.0	8.8	18.6
5.3 Médecine vétérinaire	9.9	13.9	6.8	5.1
5.4 Pharmacie	24.6	16.6	6.6	7.3
6. Sciences techniques	6.2	4.2	18.7	11.8
6.1 Sc. de la construction-mesuration	69.4	66.1	43.0	45.4
6.2 Génies mécanique et électrique	17.0	13.1	48.6	43.5
6.3 Agriculture et sylviculture	7.4	20.8	5.6	11.1
6.4 Sc. techniques pluridisciplinaires/autres	6.1	—	2.8	—
7. Interdisciplinaire — autres	—	0.8	—	1.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

4 Les doctorats

Le dernier volet de cette étude concerne l'obtention du titre de docteur, analysée d'abord par branche puis par rapport à la répartition au sein de chacun des deux groupes — femmes et hommes. Globalement, si en 1980-1981 un quart des doctorats étaient obtenus par des femmes, actuellement leur proportion atteint un peu plus des deux cinquièmes.

Dans les années 1980, le titre de docteur était obtenu majoritairement par les filles seulement dans le domaine des langues et littérature. Vingt-cinq ans après elles l'obtiennent relativement plus que les garçons aussi dans d'autres disciplines.

En 2006, dans le regroupement des sciences humaines et sociales, où les doctorantes sont devenues majoritaires, la proportion des thèses rédigées par les femmes est toujours dominante en langues et littérature, mais désormais aussi en sciences sociales, sciences historiques et culture, sciences humaines et sociales pluridisciplinaires. Finalement, dans ce regroupement disciplinaire, les filles sont minoritaires seulement en théologie.

Dans la catégorie des sciences exactes et naturelles, les deux tiers des doctorats sont décrochés par les garçons. Dans ce regroupement, les filles rédigent majoritairement des thèses aux contenus pluridisciplinaires. De même, parmi les sciences techniques, les thèses féminines ne sont majoritaires que dans le domaine de l'agriculture et sylviculture.

Soulignons également que parmi les titres de docteur décernés récemment dans les formations médicales, la majorité a été obtenue par les filles, mais avec des disparités à l'intérieur de cette catégorie disciplinaire : une très forte proportion de filles décroche le titre de docteur en médecine vétérinaire et en pharmacie mais elles n'arrivent pas encore à la parité en médecine dentaire.

Enfin, en sciences techniques, économiques, exactes et naturelles tout comme en droit, les doctorats sont majoritairement décernés aux garçons.

Analysons à présent la répartition des doctorats obtenus à l'intérieur de chaque groupe. Presque la moitié des doctorats décernés aux femmes en 1980-1981 étaient du domaine des sciences humaines et sociales, suivis de loin par les titres en sciences exactes et naturelles, en droit, ainsi qu'en médecine et pharmacie. Parallèlement, plus d'un quart des titres de doc-

Tableau 7. — Pourcentages de doctorats obtenus par les femmes (en %)

	1980-81	2006-07
1. Sciences humaines et sociales	42.6	58.8
1.1 Théologie	19.4	26.1
1.2 Langues et littérature	54.5	67.9
1.3 Sciences historiques et culture	39.1	57.4
1.4 Sciences sociales	44.8	61.2
1.5 Sc. humaines et soc. pluridisciplinaires/autres	40.9	55.6
2. Sciences économiques	18.8	35.3
3. Droit	21.9	46.3
4. Sciences exactes et naturelles	18.5	36.2
4.1 Sciences exactes	9.4	18.1
4.2 Sciences naturelles	21.8	42.9
4.3 Sc. exactes et naturelles pluridisciplinaires/autres	16.2	51.7
5. Médecine et pharmacie	21.6	55.7
5.1 Médecine humaine	20.0	52.0
5.2 Médecine dentaire	23.2	44.0
5.3 Médecine vétérinaire	33.3	76.5
5.4 Pharmacie	31.3	64.6
5.5 Médecine-pharmacie pluridisciplinaires/autres	—	56.1
6. Sciences techniques	7.7	26.5
6.1 Sc. de la construction-mensuration	12.1	32.5
6.2 Génies mécanique et électrique	0.0	22.0
6.3 Agriculture et sylviculture	15.6	58.8
6.4 Sc. techniques pluridisciplinaires/autres	10.3	7.1
7. Interdisciplinaire — autres	—	50.0
Total	26.0	44.3

teur décernés aux garçons l'étaient en sciences exactes et naturelles, et en moindre mesure en sciences humaines et sociales. La proportion des titres en droit, en médecine et en pharmacie était très similaire.

Poursuivons cette analyse par groupe : après un quart de siècle la proportion des doctorats en sciences humaines et sociales obtenus par des femmes approche celle relevée en sciences exactes et naturelles, mais aussi en médecine et pharmacie. Le léger recul des doctorats en droit est commun aux étudiants des deux sexes.

En 2006-2007, et par rapport à l'année académique 1980-1981, l'augmentation des titres décrochés par les garçons est particulièrement sensible en sciences techniques et en sciences exactes et naturelles, mais celle-ci recouvre une hausse en sciences exactes et une baisse en sciences naturelles. Parallèlement, moins de titres ont été octroyés aux garçons en droit et en sciences humaines et sociales par rapport aux années académiques précédentes.

5 Remarques conclusives

La structure du système éducatif suisse influence grandement les choix, toujours assez stéréotypés, des garçons et des filles déjà pendant les années de l'école obligatoire, avec des tendances plus masculines pour des formations professionnelles et des tendances plus féminines pour des formations générales. Cette situation se perpétue et se renforce naturellement jusqu'au niveau tertiaire.

Le principal objectif de cette étude descriptive est de retracer les parcours universitaires féminins et masculins et de déceler les éventuelles évolutions survenues dans le choix des domaines en l'espace de quelques décennies. Les déterminants du choix des filières universitaires ne font pas l'objet de cette étude, mais permettraient sans doute d'éclairer davantage les raisons de ces modifications. En effet, la structure et les caractéristiques des professions, les salaires, le prestige, les opportunités, mais aussi les valeurs et les mentalités pèsent sûrement lors du choix des domaines d'étude par les filles et par les garçons¹. *Ces choix restent relativement stéréotypés et figés, malgré les amorces de changements. Plusieurs formes d'en-*

1. Cf. par exemple, Gilbert et al. (2003).

couragement¹ aux filles (et aux garçons) afin qu'elles élargissent l'éventail de leurs choix professionnels sont entreprises à toutes les étapes de la scolarité, elles émanent de plusieurs acteurs institutionnels à tous les niveaux. Par ailleurs, des études et des publications spécifiques analysent la problématique de la féminisation de certaines professions (par exemple l'architecture ou l'ingénierie) ou plus spécifiquement de certains domaines d'études (par exemple les sciences exactes et techniques).

Depuis quelques décennies, le nombre des filles qui poursuivent des études universitaires en Suisse a énormément augmenté, proportionnellement bien plus que celui des garçons. Cette tendance est visible à n'importe quelle étape du cursus universitaire, aussi bien au stade de l'immatriculation qu'à celui de l'obtention des titres de fin d'études, y compris du doctorat.

L'analyse des domaines d'études doit être doublée d'une attention portée aux divers niveaux de titres : la répartition des étudiantes nouvellement immatriculées ne se superpose pas à la distribution des titres de docteurs délivrés. La dimension verticale ne doit pas être oubliée car les effets du « plafond de verre » sont toujours opérants !

Du fait de leur présence quantitativement plus importante que dans le passé, les filles investissent plus facilement quelques domaines autrefois considérés comme masculins, ou tout simplement plus étudiés par les garçons, lesquels poursuivaient plus facilement des études universitaires à cause du partage traditionnel des rôles sociaux, l'influence des stéréotypes se déployant ainsi doublement.

L'inverse ne se produit pas encore, car les garçons n'investissent pas massivement des domaines féminins, même si quelques tendances se dessinent par une diminution des écarts.

Quelques changements majeurs se sont produits ces dernières décennies par rapport aux disciplines étudiées dans le cadre des hautes écoles universitaires suisses. En vingt-cinq ans, il ressort clairement que les filles s'inscrivent désormais majoritairement aussi dans des formations autrefois masculines comme les sciences sociales et humaines, la médecine, le

1. Par exemple, depuis quelques années, la Confédération finance plusieurs instruments d'encouragement de l'égalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles et la recherche. Dans le cadre de ces programmes fédéraux certains aspects touchent plus particulièrement le choix de domaines d'études (cf. par exemple, SER & OFFT, 2007).

droit et les études interdisciplinaires (qui constituent le plus souvent des nouvelles offres de cursus universitaires). De même, relevons que les filles ont investi des sous-catégories plus spécifiques telles les sciences naturelles ou l'agriculture et sylviculture. Par ailleurs, les domaines déjà traditionnellement féminins le demeurent toujours, bien que les proportions de garçons et filles tendent à se rapprocher à des degrés divers. Une tendance symétrique est visible pour les « bastions masculins » tels que les sciences économiques, les sciences techniques et les sciences exactes. Les attributions stéréotypées issues de la répartition traditionnelle des rôles sont toujours opérantes avec, par exemple, pour les filles les domaines des soins et du social.

Ce schéma n'est pas seulement valable pour les nouvelles immatriculations. Il se reproduit avec des variations parfois saillantes lors de l'analyse de la présence d'étudiantes, tous niveaux d'études confondus. Or, une analyse plus fine de la répartition des diplômes les plus élevés, les doctorats, montre que les proportions d'étudiantes et celles de docteurs ne se superposent pas par exemple en sciences sociales et humaines, en médecine et surtout en droit, facultés qui représentent les regroupements disciplinaires les plus massivement investis par les filles pendant ces dernières décennies. À l'inverse, les doctorats obtenus en sciences économiques sont relativement proportionnels à la présence féminine, toujours assez faible, tout au long du parcours de formation. Par ailleurs, si la proportion des filles ayant obtenu un doctorat en 2006-07 en sciences naturelles correspond bien à celle de l'ensemble des étudiantes de ce cursus, il n'en va pas de même pour les sciences exactes, ou pour les sciences techniques.

Il est indéniable que des changements ont eu lieu dans le temps, et les données présentées le démontrent. Or, il est tout aussi indéniable qu'il faudra encore du temps (et un grand effort de persuasion) pour qu'autant de filles que de garçons parviennent à commencer et à terminer un cursus universitaire au plus haut niveau dans n'importe quelle discipline.

La distribution, stéréotypée ou non, des domaines d'études va naturellement de pair avec un même modèle social, une logique similaire appliquée à la répartition des professions qui seront ensuite exercées. Cela sera alors le signe d'une évolution plus générale des mentalités dans le cadre de la société tout entière, de ses composantes et de ses caractéristiques.

Bibliographie

- DIEM, M. & MEYER, Th. (1999). *L'abandon des études du point de vue des étudiants : résultats d'une enquête représentative auprès des étudiants de hautes écoles suisses*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- GILBERT, A.-F., CRETTEZ DE ROTEN, F. & ALVAREZ, E. (2003). *Promotion des femmes dans les formations supérieures techniques et scientifiques : rapport de recherche et recommandations*. Lausanne : Observatoire EPFL, Science-Politique-Société.
- MERZ, M., CRETTEZ DE ROTEN, F., GILBERT, A.-F. & LERESCHE, Ph. (2003). *Science and technology : gender matters = Science et technique : l'enjeu du genre*. Berne : Commission suisse pour l'UNESCO.
- MICHEL, C., BIERI, S., IMBODEN, N. & SEITH, C. (2003). *La réforme de l'enseignement supérieur dans une perspective féministe*. Berne : OFES.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2007). *Bases de données en ligne*.
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1_approach.101.html,
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data.html
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2007). *Étudiants des hautes écoles universitaires*. Neuchâtel : OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2007). *Mosaïque de l'éducation en Suisse : les indicateurs de la formation 2007*. Neuchâtel : OFS.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2007). *Regards sur l'éducation 2007 : les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- POGLIA, E. & MOLO, C. (2007). Le choix des études universitaires : sciences sociales plutôt que sciences exactes et techniques?, *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 29 (1), 125-150.
- ROSENDE, M. (2004). *Parcours féminins et masculins de spécialisation en médecine*. Thèse de doctorat. Université de Lausanne, Faculté des Sciences Sociales.
- Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER) & Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). (2007). *Égalité des chances entre femmes et hommes et études genre dans le secteur tertiaire*. Berne : SER-OFFT.